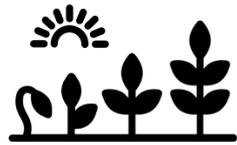


Rapport d'activités 2021

Feuille de route 2018-2021

Diversité, travail et coopération

Vie associative : principales évolutions 2021, équipe, instances



Evolutions 2021

- Pour la 1ère fois de son histoire, l'UFISC s'est dotée d'une **co-Présidence sous la forme d'un binôme paritaire assuré par Julie Desmidt et Bertrand Krill**.
- Le CA du 28 janvier 2021 de l'UFISC a entériné la création de l'établissement secondaire « **UFISC Île de France** », qui fonctionne sous l'entière responsabilité de l'UFISC et de sa gouvernance, et ne dispose pas de personnalité juridique. Cet établissement dispose d'une délégation sur un périmètre d'action et un mode de fonctionnement définis par un règlement intérieur validé par le CA de l'Union. Cette proposition d'expérimentation s'inscrit dans la feuille de route de l'UFISC relative au développement des dynamiques collectives au niveau régional et infra.
- **Le CA a souhaité renforcer son approche RH**, à travers la désignation d'un trinôme d'administrateurs « référents » ayant opéré un suivi régulier des problématiques de ressources humaines de la structure et organisé de temps d'échanges et de rencontres réguliers, en collectif ou unilatéraux.
- Considérant la démarche sur l'**égalité Femmes-Hommes** entreprise par l'UFISC en 2018, et les processus engagés par différents membres, le CA porte une attention particulière aux usages favorisant cette égalité : représentation au bureau, expression lors des CA et des réunions, usage de l'écriture inclusive dans les communications internes et externes...



Equipe

- 2021 a été une année particulièrement riche en termes d'embauche, entraînant un **accroissement conséquent du nombre de salarié·e·s** (jusqu'à 8 salariés et 2 stagiaires en simultané, et passage d'une équipe permanente de 3 à 4 personnes),
- Un "**Appui-conseil RH**" a été réalisé par Catherine Broyez de COOPESSANCE dans le cadre d'un dispositif AFDAS. Dans ce cadre ont été réalisées : une cartographie des compétences des salarié·e·s basée sur une grille d'auto-diagnostic ; la répartition des activités de chaque salarié·e et le temps de travail nécessaire ; une analyse de 3 processus-clés (identification des rôles de chacun·e, répartition des tâches, circulation d'information) basé sur 3 exemples concrets. Cet accompagnement se poursuivra en 2022.



Les instances

- **8 conseils d'administration** : 5 d'une journée et 3 d'une demi-journée (participation des deux tiers de membres sur chaque CA, une vingtaine de participants environ)

Vie associative : organisations membres, partenariats et adhésions



Organisations membres

- En 2021, l'Union est composée de **18 organisations membres**.
- **2 nouveaux membres** ont rejoints l'UFISC en 2021 !
- Dans sa démarche d'information et d'appui auprès de ses membres, l'UFISC a participé à différents conseils ou assemblées des organisations membres ainsi qu'à des temps de rencontres publiques ou d'ateliers des membres (Rencontres Égalité+ de la FEDELIMA, Université Buissonnière de la FNAR, Conseil d'Administration du RIF, Congrès du SMA, Assises du Tiers-Secteur dans le spectacle vivant du Synavi...)



Partenariats

- L'UFISC est partenaire et co-pilote de la mission CRDLA Culture dans le cadre du dispositif DLA. Elle travaille de façon régulière et partenariale avec Opale, l'association qui porte cette mission.
- **2 conventions signées** avec la **FNADAC** (fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles des collectivités territoriales) et la **FAVD** Fédération Arts Vivants et Départements (fédération nationale des organismes départementaux de développement des arts vivants) pour des collaborations communes.

+ *plusieurs rendez-vous ont été organisés (AMRF, FNCC, Fnadac, France Urbaine, AMF...) afin d'échanger sur le contexte de crise et les solutions à y apporter.*



Les adhésions

- L'UFISC est :
 - membre du **Mouvement pour l'économie solidaire** (co-présidence et CA).
 - membre du **Collectif des Associations Citoyennes** (CA)
 - membre du **RIPESSE Europe** (comité de coordination)
 - membre de la **CRESS IDF** (CA et bureau)
 - membre du **FONJEP** (CA)

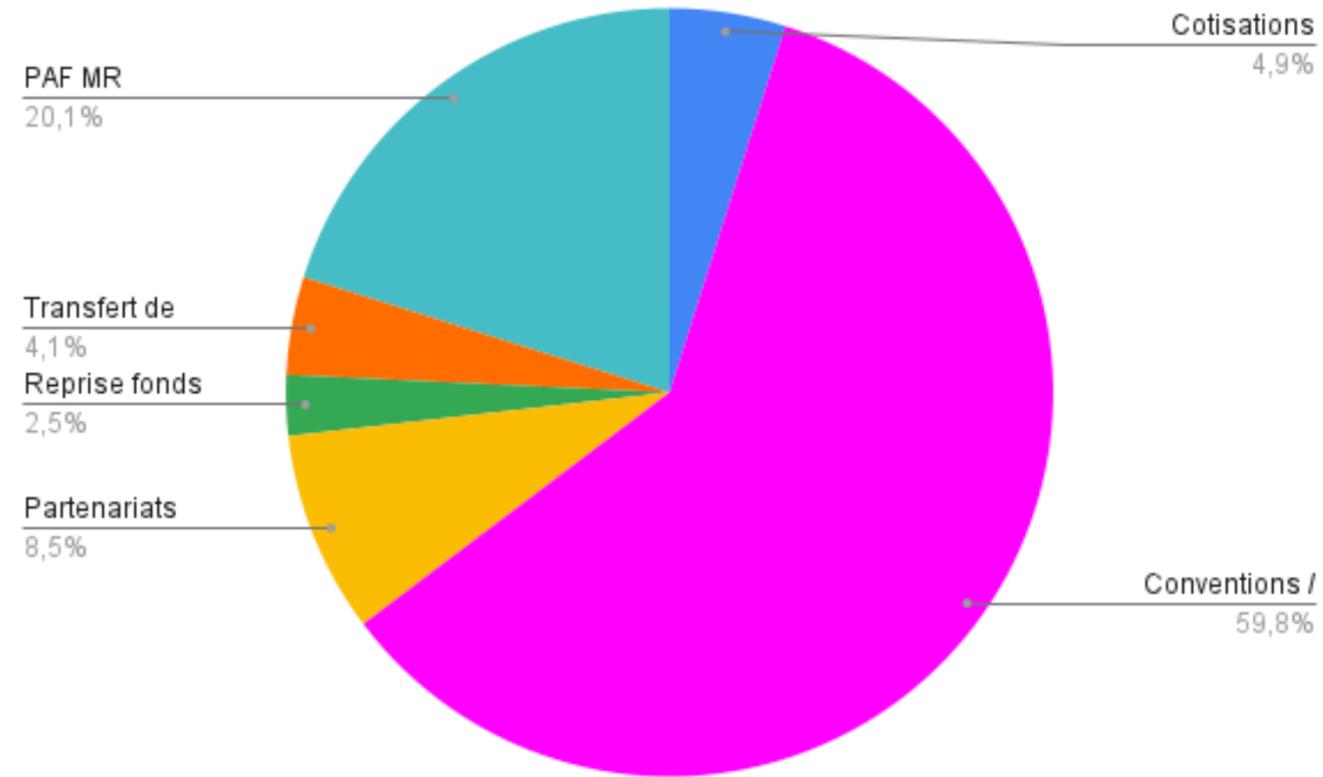


Partenariats de recherche

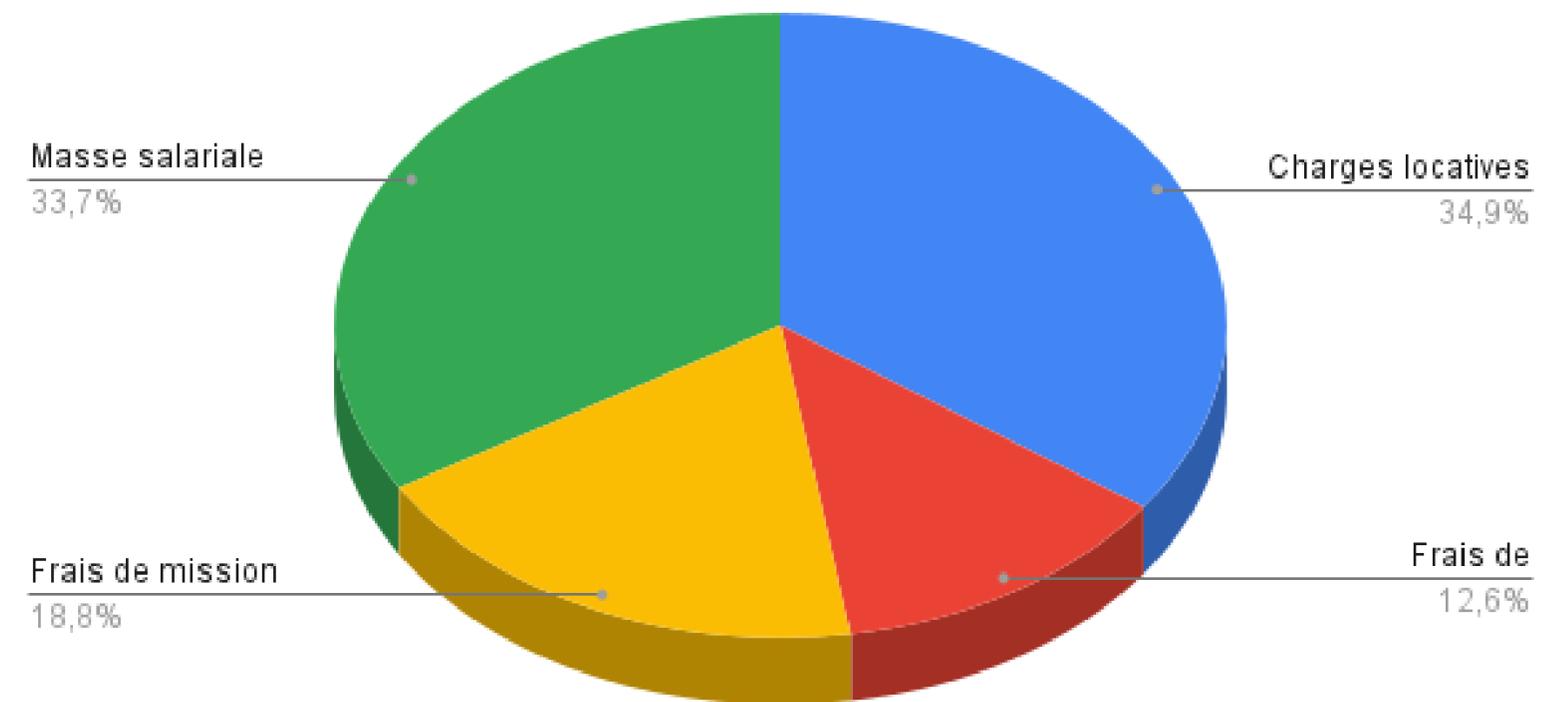
- Collaborations avec la chaire d'Économie Solidaire du CNAM autour de la formation Culture et ESS qui réunit une dizaine de chercheurs des champs culturels, de l'ESS et des politiques publiques.
- Collaboration avec le **Mouvement pour l'Économie Solidaire** sur une recherche action relative aux initiatives citoyennes de coopération dans les territoires, accompagnée par Laurent Fraisse.
- Collaboration avec différents chercheurs dans le cadre de la rédaction de l'ouvrage "Quel monde associatif demain ?" . Issu d'une recherche participative croisant les réflexions entre chercheurs et acteurs associatifs (UFISC, MES, CAC, FMSH).

Financement

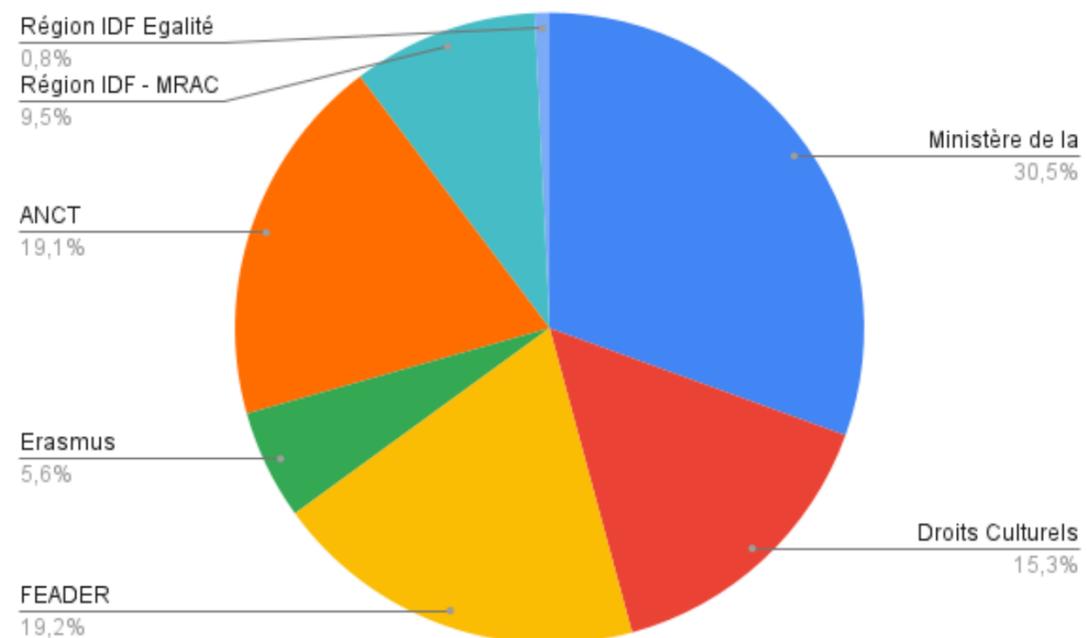
Répartition des produits :



Répartition des charges :



Détails des subventions



Communication

L'UFISC s'efforce d'organiser sa communication en cohérence avec sa vie associative et ses objets, mais aussi avec la diversité des démarches menées.

Plusieurs espaces numériques sont gérés par l'Union :

- [Le site www.ufisc.org](http://www.ufisc.org) qui permet de relayer les actualités et de capitaliser les principales ressources produites par l'Union et ses membres.
- [Le site www.culturesolidarités.org](http://www.culturesolidarités.org) qui présente les actualités et ressources de la démarche participative autour des droits culturels.
- [Le site www.ajiterculture.org](http://www.ajiterculture.org), dédié aux travaux menés dans le cadre du projet européen AJITER, autour de la thématique Culture et Ruralité.
- [Le site www.mobilisationculturelle.org](http://www.mobilisationculturelle.org), autour de la diffusion du Plan de revitalisation culturelle.
- [Le site www.popmind.eu](http://www.popmind.eu) lié à l'événement POP MIND, son programme et ses ressources.

Sur les réseaux sociaux, l'UFISC anime une large communauté, notamment à travers :

- Un compte Twitter unique (<https://twitter.com/UFISC>, 2000 abonné·e·s)
- Une page Facebook UFISC (2200 abonné·e·s)
- Une page L'Art Est Public, dédiée aux dynamiques de mobilisation citoyennes (2200 abonné·e·s)
- Une page dédiée aux actualités liées au plaidoyer « Pour un plan de revitalisation culturelle » (450 abonné·e·s).

La communication 2021 en quelques chiffres :

- 1 newsletter généraliste autour des actualités UFISC trimestrielle, soit 4 lettres d'info envoyées en 2021
- 26 newsletters thématiques ciblées
- 358 nouveaux abonné·e·s en 2021
- 5 787 abonné·e·s au 31/12/21

Contributions et communiqués

Communiqués :

- Mai 2021 - Publication de l'ouvrage : QUEL MONDE ASSOCIATIF DEMAIN ? Mouvements citoyens et démocratie
- 21/06/2021 - Pour une voie culturelle et solidaire (dans le cadre des élections régionales et départementales)
- 07/07/2021 – Communiqué suite aux répressions de la manifestation musicale des 18 et 19 juin à Redon
- 15/07/2021 - Revitalisons la culture pour faire face aux impacts socio-économiques de la crise sanitaire !
- 20/12/2021 – Communiqué de presse annonçant la signature d'une convention-cadre entre l'UFISC et la FNADAC

L'UFISC a été signataire de plusieurs autres communiqués :

- Contre l'autorisation du port d'armes dans les établissements culturels et plus largement dans tous les établissements recevant du public, communiqué du 15/02/2021
- Culture en danger : le temps des engagements ! Appel unitaire des organisations du spectacle du 04/03/21
- Sénatrices, sénateurs, Nous vous demandons de voter contre l'article 25 de la proposition de loi sécurité globale !, communiqué du 05/03/21

+ Campagne des Régionales et Départementales avec la publication d'une plateforme de propositions :

→ *Pour des politiques culturelles régionales et départementales solidaires et ouvertes à la diversité !*

+ L'UFISC a participé à la rédaction du *Manifeste Pour une citoyenneté favorisant la démocratie économique* avec le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES), le Mouvement Sol, le CNLRQ-Collectif National des Régies de Quartier, le CAC-Collectif des Associations Citoyennes, OPALE-Culture, le Collectif Les Locals, l'Unadel, Union Nationale des Acteurs du Développement Local et le Collectif national pour la Parole de Chômeurs. Ce Manifeste inscrit la question culturelle au cœur des transformations nécessaires et des nouveaux imaginaires pour répondre aux défis sociétaux.

→ L'UFISC a participé à la rédaction de l'ouvrage "Quel monde associatif demain ?", issu d'une recherche participative croisant les réflexions entre chercheurs et acteurs associatifs (UFISC, MES, CAC, FMSH).

Participation aux instances de structuration transversales

Le Conseil National des Professions du Spectacle : une instance sectorielle pour les questions professionnelles et les politiques publiques

- Le bureau du CNPS est réuni à un rythme mensuel soit une préparation et une participation à 10 réunions par la déléguée générale.
- Les travaux du CNPS ont été actifs en particulier au regard des réglementations et politiques qui ont évolué dans le cadre de la crise sanitaire (régime de l'intermittence, dispositifs d'appui, plan de relance, Guso, Coreps, Etats généraux des festivals, pass culture, pratiques amateurs...).
- Les deux sous-commissions ont été relancées à un rythme régulier :
 - le Synavi et le SMA siègent à la sous-commission emploi (Observation et Fonpeps)
 - le SCC à la sous-commission sur la sécurité (Document unique d'évaluation des risques et risques psychosociaux).
- La plénière du 11 mai présidée par la ministre et plusieurs réunions organisées par le cabinet de la ministre ont également été réunies et ont permis de faire valoir nos positions durant la crise.

A noter qu'en 2021, la FRAAP, membre de l'UFISC, est membre du bureau du CNPAV - Conseil national des professions des arts visuels et le SMA membre du conseil d'administration du CNM -Centre national de la Musique. Cela a permis des échanges et croisements sur ces trois instances sectorielles.

Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire : faire valoir la composante d'économie solidaire et la dimension culturelle

Dans le cadre de l'installation du CSESS, la déléguée générale de l'UFISC a été désignée par arrêté en tant que membre titulaire. Cette désignation se fait pour le compte du Mouvement pour l'Economie Solidaire (dont l'UFISC porte la co-présidence).

Plusieurs avis et votes ont été rendus sur plusieurs sujets : décret "Territoires zéro chômeurs de longue durée" ; décret Livret développement durable et solidaire...) ainsi que sur certains rapports (sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS, sur les SCIC et les CAE, sur la stratégie européenne pour l'ESS). Par ailleurs, le CSESS a été mobilisé pour la relance de la politique destinée aux PTCE (pôles territoriaux de coopération économique) à travers un AMI

Et aussi : participation aux Etats Généraux des festivals, veille et circulation de l'information sur le CNM et le CNPAV...

Participation aux temps professionnels

Après une année 2020 marquée par l'annulation de la plupart des grands temps forts professionnels, cette année 2021 a été ponctuée par une succession d'épisodes de confinement et de périodes de restrictions plus ou moins fortes, qui ont impacté l'organisation de certaines rencontres.

Néanmoins, l'UFISC a pu prendre part à une quarantaine de rencontres professionnelles, parmi lesquelles on peut citer notamment :

Le Forum Entreprendre dans la culture Bourgogne Franche Comté, à la Coursive Boutaric, avec une intervention sur le rôle des corps intermédiaires dans la coconstruction des politiques locales, dans le cadre de la série de conférences « Entreprendre ensemble, la puissance collective ».

Le Forum Entreprendre dans la Culture Nouvelle Aquitaine, lors de la conférence inaugurale « Territoires de demain : nouvelles approches, nouvelles coopérations. Quels enjeux pour les acteurs artistiques et culturels ? ». (Retours en image à retrouver ici : <https://www.youtube.com/watch?v=Num9FrzJ2Jc>, et là : <https://www.youtube.com/watch?v=hZWn2eKtAYs>)

La Rencontre Professionnelle « Droits Culturels : de la parole aux actes », co-organisée par l'UFISC, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture et Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant en juin 2021 au Château de Goutelas.

L'Agora de la République de l'ESS, organisée par le MES (Mouvement pour l'Economie Solidaire), sur la thématique « Démocratie économique : utopie ou réalité ? ». Ressource en vidéo : <https://www.facebook.com/watch/?v=345930400463653>

Les Journées des Territoires, organisées par l'Unadel (Union nationale des acteurs du développement local), qui proposait pour cette édition 2021 un focus autour des projets culturels de territoire. La synthèse de la table-ronde du 14 octobre « Vers un projet culturel de territoire en transition » est disponible ici: https://acloud.zaclys.com/index.php/s/YCr4cYmmbqLtPNY/download/Capitalisation_JDT2021_LDP.pdf

Au festival « Ici C'est la musique », organisé dans le cadre du Festival d'Avignon, avec deux rencontres proposées par l'UFISC : « Culture et Emancipation, cheminer avec les droits culturels », et « Etat des lieux des situations territoriales : l'urgence d'un plan de revitalisation culturelle ».

Coordination de la MCAC

L'UFISC, ses organisations membres et plusieurs organisations, réseaux, fédérations se sont associés et mobilisés auprès des structures artistiques et culturelles et de l'ensemble de nos concitoyen·ne·s pour faire face à l'extension et aux impacts de l'épidémie de covid19.

Tout au long de la période de crise, ils ont pu interpeller les pouvoirs publics, remonter les informations, réaliser la veille et construire les ressources nécessaires pour venir en appui des structures artistiques et culturelles.

Cette cellule d'analyse, de ressources et de dialogue avec les instances publiques et professionnelles, appelée MCAC – Mobilisation et Coopération Art et Culture face au Covid 19, a constitué un outil crucial de coopération pour les organisations et les structures.

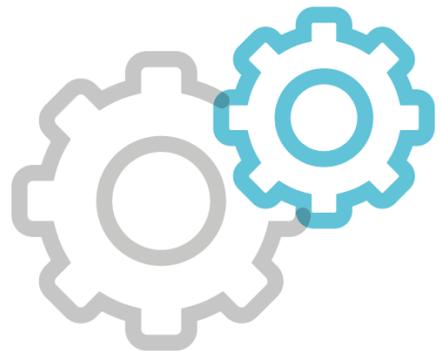
Plusieurs actions ont été mises en place collectivement en 2021 :

- seconde enquête sur les situations des structures (données 2020) récoltant plus de 600 réponses qualifiées,
- consolidation du centre de ressources et d'appui mutualisé pour les arts et la culture – CDAMAC
- webinaires proposés par le GT Accompagnement
- outils de veille réalisés par le GT Territoire sur les politiques déconcentrées et décentralisés.

Plateformes de mobilisation et collectifs d'action

Culture en danger

L'UFISC s'est mobilisée tout au long de l'année dans le groupe réunissant syndicats de salarié·e·s, organisations employeurs syndicales et fédérales « Culture en danger » pour défendre les salarié·e·s et entreprises mises en difficulté durant la crise sanitaire. Ce groupe a permis des échanges sur les analyses des situations et l'identification des problématiques du secteur tout en favorisant des positions et actions communes.



Collectifs thématiques

Bien qu'en 2021, ces espaces aient été moins actifs, du fait du contexte d'urgence sanitaire, l'UFISC continue à suivre les échanges et travaux de :

- CNLII – Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants (mobilisant Artfactories/Autre(s)part(s), les réseaux régionaux de LII, l'UFISC et ses membres, des LII)
- Plate-forme Wah sur l'égalité F/H (animée par la Fedelima)
- Comité Visas Artiste (animé par Zone Franche)
- Collectif "STOP-TAFTA" (mobilisant plusieurs mouvements de l'agriculture, du champ social, des syndicats de salarié.e.s etc. sur les traités de commerce internationaux).



Observations

Diffusion et prolongement de la communication autour de l'enquête sur les associations culturelles employeuses

Partie prenante du comité de pilotage de l'enquête nationale sur les associations culturelles employeuses menée par Opale sur l'année 2020, l'UFISC a prolongé cette année son implication autour de la publication de ses résultats.

Une enquête dans le cadre de la MCAC

Dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire, les organisations de l'UFISC ont encore développé en 2021 les coopérations à l'œuvre dans le cadre de la Mobilisation et Coopération Art et Culture contre la Covid-19 (MCAC), et notamment dans le cadre d'une nouvelle enquête « Mesurer l'impact de la crise sur l'économie et l'emploi dans le secteur des arts et de la culture ».

Après une première enquête flash déclenchée dès avril 2020, qui cherchait à identifier les mesures et accompagnements nécessaires aux structures pour leur permettre de faire face à la crise, cette seconde observation de rayonnement national a été conduite en janvier et février 2021, avec l'objectif de mesurer l'impact réel de cette crise sur l'économie et l'emploi dans le secteur des arts et de la culture, à l'aide d'indicateurs précis.

Cette enquête flash #2, coordonnée par l'association Opale/CRDLA Culture, l'UFISC et la FEDELIMA, a été largement diffusée, et les résultats, recueillis à l'aide de la plateforme collective GIMIC, ont pu l'objet d'une analyse territorialisée région par région.

Capitalisation et mise à disposition des observations Culture et ESS

En 2021, l'UFISC a poursuivi un travail de veille et de mise à disposition des enquêtes et observations portant sur le champ culturel et artistique de l'ESS, notamment dans le cadre du Groupe de Travail Observation coordonné par l'Union.

Mutualisation

La Maison des Réseaux artistiques et culturels (MRAC) est essentielle pour la vie des organisations et de l'UFISC. Cet espace de travail mutualisé constitue aussi un outil de coopération et d'accompagnement Culture et ESS, créateur de dynamiques sur le territoire francilien entre les organisations artistiques et culturelles, mais aussi plus largement avec leurs partenaires associatifs, de l'économie sociale et solidaire, institutionnels, publics...

L'UFISC, locataire unique de la Maison des Réseaux, en assure la gestion courante, administrative et quotidienne, et organise la mutualisation des frais d'occupation et des services partagés, en lien avec le Comité de Gestion, auquel toutes les organisations résidentes participent.

Cette gouvernance collective s'efforce de mettre en place des conditions d'accueil et de travail favorisant la solidarité, le respect des personnes et la prise en compte de leurs besoins. Une attention particulière est portée aux enjeux écologiques et de développement durable, en privilégiant les achats alimentaires auprès de coopératives proposant des produits biologiques locaux et/ou issus du commerce équitable, ou encore en organisant la collecte des consommables en vue de leur recyclage. Les prestations (ménage, maintenance informatique...) sont effectuées par des entreprises de l'ESS, avec lesquelles sont entretenues des relations partenariales fortes.

En 2021, malgré un contexte de restrictions sanitaires encore contraignant, la Maison des Réseaux est restée ouverte aux salarié·e·s résident·e·s, dans le cadre d'un protocole sanitaire adapté. Si l'accueil physique des visiteur·euse·s a pu être limité pour des motifs liés au respect des jauges, les équipements de visio-conférence (caméras, grands écrans, haut-parleurs et microphones de conférence) dont sont dotées les salles de réunion depuis la crise sanitaire, ont permis de tenir la plupart des temps forts prévus en format hybride, distanciel et physique.



FEUILLE DE ROUTE 2018-2021

Suite à un travail associatif, notamment en séminaire fin 2017, le CA a validé 3 axes de travail stratégiques :



DIVERSITE

1. Développer un argumentaire commun sur les droits et la diversité culturels
2. Faire valoir le tiers secteur - initiatives citoyennes - société civile - économie solidaire - de la culture



TRAVAIL

1. Renforcer la qualité et la consolidation des emplois dans le champ culturel
2. Adapter et renforcer la protection sociale des personnes
3. Accompagner les entreprises collectives de l'ESS dans le champ culturel



COOPÉRATION

1. Coopérations territoriales et projets de territoire
2. Coopérations et coconstructions sur les politiques publiques
3. Organisation régionale



Les 3 fonctions de l'UFISC restent déclinées dans chacun de ces axes de travail :

- contribution à la structuration et à la coconstruction des politiques et cadres normatifs
- construction de discours, de recherche & développement, de valorisation et d'observation
- appui, accompagnement et production de ressources, en particulier vers ses membres



DIVERSITE

*DÉFENDRE ET
FAVORISER LA
DIVERSITÉ*

I/ Développer un argumentaire commun sur les droits culturels et la diversité culturelle

Dans le cadre de la recherche-action « Pour une démarche de progrès par les droit culturels » amorcée et coordonnée par l'UFISC depuis 2017, l'Union travaille en continu à sensibiliser les acteurs et leurs partenaires, à approfondir les compréhensions et à développer un accompagnement des pratiques et une prise en compte des droits culturels dans les cadres normatifs professionnels et politiques.

Cette démarche a nourri particulièrement cet axe Diversité de la feuille de route.

Coordonné et animé par l'UFISC, le collectif de travail se réunit tous les deux mois.

→ Développer un processus de sensibilisation et d'appropriation des droits / Élaborer des ressources et des espaces communs :

- Poursuite de la démarche initiée en 2020 en partenariat avec les agences AURA Spectacle Vivant et Livre et Lecture, avec le webinaire « Quand les collectivités locales se saisissent des droits culturels », et en juin 2021, avec la rencontre professionnelle « Les droits culturels : exigence éthique, ambition pratique. De la parole aux actes. ».
- Production du podcast « Chemins Faisant », en partenariat avec la FERAROCK.
- Animation du site culturesolidarites.org, dédié à la prise en compte des droits culturels dans les pratiques professionnelles.
- Actions de formation autour des droits culturels à destination des agents de la DCGA, en juin 2021 et pour les agents de la DG2TDC en novembre 2021.
- Participations et interventions tout au long de l'année auprès des réseaux et des acteurs lors de rencontres dédiées aux droits culturels (Avignon, Université Buissonnière de la Fédération nationale des arts de la rue, Journées de réflexion autour des droits culturels de la FEVIS, contribution à l'Université des mouvements sociaux et de solidarité)

→ Rassembler autour de valeurs, des pratiques et des engagements des réseaux et acteurs sur les droits culturels :

- Communication autour de la publication de l'ouvrage collectif sur les questionnements et pratiques des réseaux « Culture et Émancipation, cheminer avec les droits culturels », notamment à travers un webinaire dédié.
- Amorçage d'un travail sur une charte d'engagement autour de la prise en compte des droits culturels dans les pratiques professionnels (éthique de la relation entre les personnes, éthique des pratiques, engagements autour des 8 droits énoncés dans la déclaration de Fribourg).

→ Construire une méthodologie d'évaluation et démarche de progrès autour des pratiques - droits culturels / évaluation de l'utilité sociale :

- Travail de mise en perspective des outils existants.



DIVERSITE

DÉFENDRE ET
FAVORISER LA
DIVERSITÉ

→ Construire une méthodologie d'évaluation et démarche de progrès autour des pratiques - droits culturels / évaluation de l'utilité sociale :

- Travail de mise en perspective des outils existants.

→ Élaborer des outillages de formation et d'accompagnement :

- Gestion et préparation de la formation professionnelle autour d'économie solidaire et droits culturels, en partenariat avec Opale et la chaire Economie Solidaire du CNAM, pour la seconde année (avec 20 stagiaires et une vingtaine d'intervenant.es dans un format hybride (distanciel/présentiel)).
- Animation d'un Groupe de travail dédié aux enjeux de la formation autour des droits culturels, tableau de référentiels de formation et réflexion sur les certifications en coopération.

→ Travailler à l'inscription des droits culturels dans les politiques publiques, conformément aux principes législatifs :

- Positionnement sur les droits culturels comme fil conducteur dans le cadre de la crise sanitaire.
- Prise en compte du référentiel des droits culturels et intégration des apports de la démarche dans le cadre de la Campagne des Régionales et Départementales avec la publication d'une plateforme de propositions pour une voie culturelle et solidaire.

Ressources disponibles sur :
www.culturesolidarites.org





Pour une démarche de progrès par les droits culturels



www.culturesolidarites.org

En 2021, le collectif réunit :

Plus particulièrement au sein des quinze organisations membres de l'Union :

- la FAMDT (Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles),
- la FEDELIMA (Fédération des lieux de musiques actuelles),
- la Fédération nationale des arts de la rue,
- la FRAAP (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens),
- le SYNAVI (Syndicat national des arts vivants),
- le RIF (réseau des lieux de musiques actuelles en Ile-de-France),
- ZONE FRANCHE (Réseaux des musiques du monde),
- THEMMAA, (réseau des arts de la marionnettes)
- RNCAP, (réseau des arts du conte et de la parole)

Des réseaux culturels et de l'éducation populaire :

- AILF (Association internationale des libraires francophones),
- SLF (Syndicat de la librairie française),
- AIEI (Association internationale des éditeurs indépendants),
- SAVOIR COM1 (collectif engagé pour le développement de politiques et d'initiatives liées aux communs de la connaissance),
- Peuples et culture
- CNFR (Confédération nationale de Foyers Ruraux)

Ainsi que des réseaux d'économie sociale et solidaire :

- le CAC (Collectif des Associations Citoyennes),
 - le MES (Mouvement pour l'économie solidaire),
- des espaces d'accompagnement associatifs et des partenaires publics
- OPALE CRDLA-Culture (Organisation pour Projets ALternatifs d'Entreprises, pilote du centre de ressources pour les dispositifs locaux d'accompagnement),
 - Cose Commune, (Association d'accompagnement),
 - PFI (Plateforme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel),
 - ainsi que le Secrétariat général du ministère de la Culture.

Le collectif de travail s'appuie également sur le plan scientifique sur une coopération réalisée avec le Collège d'études mondiales dans le cadre de l'initiative de recherche "Démocratie et économie plurielles" conduite par Jean-Louis LAVILLE.



DIVERSITE

*DÉFENDRE ET
FAVORISER LA
DIVERSITÉ*

2/ Faire valoir le tiers secteur - les initiatives citoyennes - la société civile - l'économie solidaire de la culture

→ Donner de la visibilité aux acteurs « Culture et ESS », en permettant des participations collectives à plusieurs instances tout au long de l'année :

- Participation aux instances du champ culturel, de l'ESS et de la vie associative en considérant l'articulation entre les niveaux national, régional et international (CNPS, CSESS, FONJEP...).
- Veille et circulation de l'information sur le CNM et le CNPAV, participation au comité de suivi de l'ASTP,
- Participation aux Etats Généraux des festivals, coordination des contributions sur la réforme des aides aux équipes artistiques
- Communication autour du Plan de revitalisation culturelle auprès des parlementaires et du gouvernement dans le cadre des lois de finance
- Renforcement de notre présence dans les différents organismes et réseaux culture ou transversaux (des organismes professionnels aux organismes de l'ESS...) et auprès des partenaires publics.
- RDV avec les réseaux de collectivités territoriales (FNCC, Arts vivants et départements, ADF, AMRF, AMF, France Urbaine...)

→ Renforcer l'essaimage dans la sphère civile : recherche, mouvements citoyens, médias

- Participation à la coordination et à la publication de l'ouvrage « Quel monde associatif demain ? » et interventions diverses (Université des savoirs associatifs le 20 mai, aux Journées de l'économie solidaire le 10 juin à Dijon, à Popmind en septembre, aux Rencontres de l'UNESCO "Biennale Internationale de l'Éducation, de la Formation et des Pratiques Professionnelles : "faire/se faire" le 22 septembre, lors de la Journée de l'économie autrement le 26 novembre, ainsi que dans le cadre de formations (master, certificat ESS).
- Participation à plusieurs journées sur les thématiques Culture & ESS (Forums « entreprendre pour la culture » en Bourgogne Franche Comté, Nouvelle Aquitaine, Paris, organisation de deux ateliers au Forum national de l'ESS, interventions lors du Forum régional de l'ESS en Occitanie, participation au séminaire de l'IIFMA sur les modèles socio-économiques associatifs...)



DIVERSITE

DÉFENDRE ET FAVORISER LA DIVERSITÉ

→ Construire des plaidoyers pour articuler les référentiels de diversité (artistique, culturelle, économique...) et les enjeux du tiers-secteur :

- Travail autour du Manifeste *Pour une citoyenneté favorisant la démocratie économique*, avec le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES), le Mouvement Sol, le CNLRQ-Collectif National des Régies de Quartier, le CAC-Collectif des Associations Citoyennes, OPALE-Culture, le Collectif Les Localos, l'Unadel, Union Nationale des Acteurs du Développement Local et le Collectif national pour la Parole de Chômeurs.
- Publication des propositions « *Pour des politiques culturelles régionales et départementales solidaires et ouvertes à la diversité !* » dans le cadre des analyses et a porté ses propositions auprès des candidat·e·s pour faire valoir l'enjeu culturel en région.

POUR UNE VOIE CULTURELLE ET SOLIDAIRE !

www.mobilisationculturelle.org



Cinq pistes proposées par l'UFISC, dans le cadre de la Mobilisation et Coopération Arts et Culture, pour des politiques culturelles régionales et départementales plus solidaires et ouvertes à la diversité.

Créée en 1999, l'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles, regroupe 18 fédérations et syndicats du champ des arts et de la culture, représentant ainsi plus de 2500 structures sur les territoires. Elle défend et accompagne la mise en pratique des principes de diversité et de droits culturels, de l'économie sociale et solidaire et de l'initiative citoyenne.

Depuis plus d'un an, l'UFISC, ses organisations membres et plusieurs organisations, réseaux, fédérations de dimensions régionales et nationales s'associent et se mobilisent auprès des structures artistiques et culturelles et de l'ensemble de nos concitoyen·ne·s pour faire face à l'impact de l'épidémie de COVID-19. Ensemble, ils ont monté un collectif solidaire, la Mobilisation et Coopération Arts et Culture (MCAC).

C'est dans la continuité de cette dynamique collective que s'inscrivent ces propositions pour des politiques culturelles régionales et départementales plus solidaires et ouvertes à la diversité. Elles s'articulent avec les mesures du Plan de revitalisation culturelle proposé par l'UFISC dans le cadre de cette mobilisation, pour une solidarité active et une nouvelle dynamique culturelle et artistique.

Dans nos sociétés en profonde transformation, l'art et la culture sont cruciaux. Ils participent au bien-être et à l'émancipation des personnes, tant individuellement que collectivement. Leurs enjeux relèvent des droits humains, du bien commun et de l'intérêt général, dans une vision qui transcende la somme des intérêts particuliers, les corporatismes et les replis sur soi. Ces valeurs s'opposent aux idées xénophobes et de haine qui se répandent dans la société.

Certains territoires l'ont compris : la recherche d'un développement culturel cohérent et équilibré passe par la prise en compte de la diversité des initiatives et par la reconnaissance de la pluralité des modèles organisationnels et économiques. En ce sens, les acteurs culturels de l'économie solidaire représentent une alternative éprouvée et durable au phénomène de concentration industrielle.

L'action publique doit soutenir en priorité cette autre voie, basée sur les principes de solidarité, de coopération, de citoyenneté, et à visées autres que lucratives.

L'UFISC propose cinq pistes d'actions pour des politiques régionales et départementales qui répondent à ces enjeux :

- Soutenir les coopérations dans le champ culturel et solidaire ;
- Aménager et renforcer des espaces territoriaux de coconstruction des politiques publiques des arts et de la culture ;
- Soutenir l'emploi permanent et l'emploi artistique et technique ;
- Soutenir la diversité artistique et culturelle ;
- Maintenir les subventions, assouplir les règlements budgétaires et financiers et faciliter l'accès aux fonds structurels européens.

Découvrez l'intégralité de ces propositions sur www.mobilisationculturelle.org.

Contacts

Presse : Gaëlle FÉRAL - chargée de communication : gaelle.feral@ufisc.org / 06 77 44 20 75
Acteurs·rices culturels·les et institutionnels·les :
Grégoire PATEAU - Chargé d'étude et de missions : gregoire.pateau@ufisc.org / 07 79 01 74 63
Patricia COLER - Déléguée Générale : coordination@ufisc.org / 06 73 49 74 29



Ils contribuent à République de l'ESS

MES MOUVEMENT POUR L'ECONOMIE SOLIDAIRE

CNLRQ UFISC unadel sol

POUR LA PAROLE DE CHÔMEURS

Les Localos opale

Pour une citoyenneté favorisant la démocratie économique

“ L'avenir n'est pas écrit : donner plus de puissance à ces «petits récits» est indispensable pour fabriquer un «grand récit» associationniste, audible plus largement et susceptible de convaincre. ”

Chapitre : « *La prospective pour concevoir et porter l'alternative* » Christine Chognot

Sous la direction de Patricia Coler Marie-Catherine Henry Jean-Louis Laville Gilles Rouby

Quel monde associatif demain ?

éres



TRAVAIL

*RENFORCER L'EMPLOI
ET LES ENTREPRISES
CULTURELLES DE L'ESS*

I/ Consolidation des emplois dans le champ culturel

→ Favoriser la mise en œuvre de dispositifs d'appui aux entreprises collectives culturelles :

- Analyse et dialogue avec l'Etat sur les différents dispositifs (fonds de solidarité, PGE, fonds d'urgence ESS...)
- Participation à toutes les instances et concertations dans le cadre de la crise sanitaire (ministère de la culture, ministère du travail, ministère de l'économie, ...).

→ Favoriser la mise en œuvre de dispositifs d'aides à l'emploi adaptés dans le cadre de la crise sanitaire, en particulier pour les entreprises culturelles de l'ESS

- Propositions et recommandations dans le cadre du plan de revitalisation culturelle.
- Coordination et contribution sur la négociation des dispositifs transitoires du Fonpeps dans le cadre du Cnps.
- Défense de l'emploi dans le cadre de la mobilisation Culture en danger.

2/ Adapter et renforcer la protection sociale des personnes

→ Mobiliser sur l'assurance chômage pour les intermittents et l'adaptation par l'année blanche

- Mobilisation sur la garantie de continuité des droits sociaux en particulier pour les salarié.es intermittent.es et les auteur.e.s.
- Décryptage des mesures et accompagnement des entreprises.

3/ Accompagner les entreprises collectives de l'ESS dans le champ culturel

→ Accompagner les entreprises pour une meilleure prise en compte des dispositifs.

- Veille, suivi et analyses sur les mesures, décrets et protocoles, participation aux concertations du cabinet du ministère de la culture et de ses services.
- Participation aux démarches collectives autour de la reprise (argumentation, relations avec les collectivités, référé auprès du conseil d'Etat...)
- Décryptage des décrets et des mesures au fur et à mesure de leur mise en place dans le cadre de la MCAC.
- Mise en place du CDAMAC – Centre d'assistance et d'appui mutualisé art et culture : Panorama des mesures / Actualités et ressources.
- Interventions multiples dans les organisations participantes de la MCAC et auprès des partenaires de l'accompagnement dans le champ culturel et de l'ESS (DLA, CRESS...).



TRAVAIL

RENFORCER L'EMPLOI ET LES ENTREPRISES CULTURELLES DE L'ESS

→ Accompagner les entreprises sur les enjeux structurels :

- Analyse et dialogue avec l'Etat sur les différents dispositifs (fonds de solidarité, PGE, fonds d'urgence ESS...)
- Participation à toutes les instances et concertations dans le cadre de la crise sanitaire (ministère de la culture, ministère du travail, ministère de l'économie, ...).
- Co-pilotage de la mission CRDLA-Culture, informations sur le DLA et travail sur les enjeux et paysages de l'accompagnement.
- Enjeux de l'ESS et spécificités d'un accompagnement : webinaire sur les coopérations avec la Cress IDF, réflexions sur l'accompagnement des initiatives citoyennes avec le MES...
- Travaux sur les risques psychosociaux notamment à travers deux webinaires de la MCAC « Prévenir les risques psychosociaux » les 11 mars et 27 mai et suivi de la sous-commissions du CNPS sur la sécurité.
- Démarche sur l'égalité entre les femmes et les hommes à travers le suivi des politiques culturelles et d'ESS, les actions des organisations membres, des formations et des ateliers sur la communication inclusive et une démarche spécifique francilienne pour sensibiliser et accompagner les TPE culturelles de l'ESS.



Le Réveil F-H !

L'UFISC a porté la démarche « Réveil FH, une démarche participative pour remettre les pendules à l'heure ! » entre 2018 et 2021.

L'objectif ? Sensibiliser et accompagner les TPE de l'ESS, en particulier culturelles, pour renforcer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes par des démarches innovantes et de progrès.

Ainsi, entre 2018 et 2021, l'UFISC a réalisé :

- Une enquête auprès de ses réseaux membres, notamment franciliens
- Une formation sous la forme d'un cycle d'ateliers participatifs
- La diffusion des travaux de la démarche lors de rencontres et temps forts
- L'édition de fiches ressources issues des différents ateliers et d'un guide d'outillages et de ressources à destination des réseaux et TPE culturelles de l'ESS
- La participation à des instances qui travaillent spécifiquement ce sujet : la Commission égalité femmes-hommes du Conseil supérieur à l'ESS (CSESS), l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes » du Conseil national des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CNCRESS)...

La démarche a été menée de façon participative, en lien avec les réseaux membres et leurs adhérents, plusieurs partenaires (Mouvement pour l'économie solidaire, CRESS IDF, Opale CRDLA Culture, région IDF, Centre Hubertine Auclert, CSESS...) ainsi que des chercheur·euses en travail sur ces enjeux. Il est prévu en 2022 la poursuite du chantier égalité femmes-hommes de l'UFISC et ses membres avec des temps d'échanges et de travail trimestriels.





COOPERATION

*PROMOUVOIR ET
ACCOMPAGNER LES
PRATIQUES DE
COOPÉRATION*

I/ Coopérations territoriales et projets de territoire

→ **Fabriques des territoires ruraux, implication de la jeunesse et coopération entre acteurs**

Poursuite et clôture (31 août 2021) de la démarche AJITER sur la participation des jeunes adultes à la fabrique des territoires ruraux et à l'accompagnement de leurs initiatives professionnelles et citoyennes, en lien avec un groupement de quatre partenaires, dont le chef de file est l'ADRETS.

Cette démarche, suivie dans le cadre d'un projet européen du Réseau National Rural, a particulièrement nourri cet axe Coopération de la feuille de route.

Actions 2021 :

- Organisation et accueil du comité de pilotage du groupement AJITeR au Lieu, à Gambais, les 10 et 11 février 2021.
 - Organisation de deux séminaires de travail « Vers un processus d'accompagnement / formation autour des projets culturels de territoires », rédaction des synthèses et perspectives de travail.
 - Organisation de la formation « Quels outils d'accompagnement des dynamiques de coopération et de coconstruction pour les jeunes » le 30 juin 2021, publication et valorisation de la synthèse et des ressources.
 - Co-organisation de la journée de restitution des résultats du projet AJITeR du 24 juin 2021 à Autrans, dont une table-ronde « Culture(s), jeunesse(s) et ruralité(s) »,
 - Co-organisation du colloque inter-MCDR « Pour des politiques publiques ambitieuses en faveur de territoires ruraux créatifs, solidaires et coopératifs », les 15 et 16 décembre 2021 à Lyon.
- + Relations régulières avec les ministères de la culture et de l'agriculture (RRN) et l'ANCT.



COOPERATION

PROMOUVOIR ET
ACCOMPAGNER LES
PRATIQUES DE
COOPÉRATION

Production de ressources 2021 :

- Synthèse et du rapport de l'enquête « Accompagner par la culture les jeunes adultes et leurs initiatives en territoires ruraux » réalisée en 2020.
- Livret de l'étude de cas « L'accompagnement des parcours des jeunes adultes par les structures artistiques et culturelles des territoires ruraux - Récits d'initiatives et leviers ».
- Livret Pédagogique « Culture(s) et ruralité(s) – notions-clés et accompagnement des initiatives en territoires ruraux – Focus jeunes adultes.
- Plaidoyer « Cultures, jeunesses et ruralités ».
- Livret final AJITeR, co-écrit par les 5 partenaires, « Accompagner les jeunes adultes : enjeux, propositions et perspectives pour les territoires ruraux ».
- Synthèse de l'échange entre l'UFISC et le réseau européen AREA « Arts in Rurales European Areas » dans le cadre du projet « AJITeR par la culture ! ».
- Livret technique « Vers un processus d'accompagnement / formation autour des projets culturels de territoires - Descriptif des outils de formation et d'accompagnement » en vue de déployer des actions d'accompagnement et de formation.

Toutes les ressources sont à retrouver sur <http://www.ajiterculture.org/> :





COOPERATION

*PROMOUVOIR ET
ACCOMPAGNER LES
PRATIQUES DE
COOPÉRATION*

→ Pratiques de coopération pour les territoires

Les pratiques coopératives ont été mises en exergue dans le dialogue avec le ministère de la culture, le ministère de l'agriculture (via le RRN), l'ANCT et différents réseaux de collectivités territoriales (AMRF, FNADAC, FAVD, FNCC...) sur différentes politiques (labels en coopération/de territoire, pratiques des équipes artistiques...).

Des propositions et réflexions sur les coopérations territoriales (projets de territoire, coopérations économiques, place des droits humains, implication sur la transition écologique et sur les ODD), sur l'ingénierie financière (foncier, trésorerie, fonds collectifs...) ainsi que sur l'accompagnement de parcours professionnels par les acteurs artistiques et culturels (lieux intermédiaires, résidence, compagnonnage...) ont été avancées auprès des partenaires publics et discutées lors de temps forts.

2/ Coopérations et coconstructions sur les politiques publiques

→ Le groupe de travail « SOSO » sur les schémas de développement territorial culturel :

Poursuite du travail d'échanges sur les Sodavi, Sodarep, Solima, Sodam... et les expériences de concertations mises en œuvre en région.

La mission d'état des lieux et de réalisation d'un guide pédagogique s'est poursuivie sur 2022 avec une concentration des efforts autour des dynamiques de SODAVI en vue de la réalisation d'un panorama exhaustif. La mission sera finalisée en 2022.



COOPERATION

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES DE COOPÉRATION

- L'identification, le déploiement et l'animation d'une communauté apprenante et de co-développement autour des enjeux de coopération et de coconstruction d'un projet culturel de territoire.
- La mise en œuvre d'une formation-action aux coopérations culturelles territoriales et à la coconstruction d'un projet culturel de territoire sur deux territoires-tests.

3/ Organisation régionale

→ Accompagnement des dynamiques régionales

L'UFISC a choisi d'accompagner les dynamiques régionales en favorisant la mise en contact des réseaux sur les territoires et en appuyant leurs initiatives de travail, d'éclairage, de propositions. Pour cela, les salarié-e-s et dirigeant-e-s de l'UFISC opèrent une veille professionnelle, répondent aux sollicitations des réseaux, fédèrent et acteur-riche-s des territoires (conseil, information-ressource, accompagnements...), valorisent auprès d'eux les travaux capitalisés par l'union, participent régulièrement à des temps forts et rencontres professionnelles organisées sur les territoires...

→ Appréhension du paysage politique régional : le GT Territoire

L'UFISC, dans le cadre de la MCAC, a coordonné un sous-groupe de travail (issu du groupe de travail sur les mesures de politiques publiques) pour mener une réflexion collective et développer des outils de capitalisation et de comparaison entre les différentes politiques culturelles régionales, les outils et espaces de concertation et de coconstruction des politiques publiques sur les territoires ; outiller les acteur-riche-s, identifier et valoriser les bonnes pratiques ainsi qu'asseoir des positions communes. Ce groupe de travail « territoires » de la MCAC a été formalisé en 2021 et son évolution, suite à la crise sanitaire, vers un « observatoire des politiques culturelles régionales et territoriales » a été entérinée fin 2021, pour un processus qui s'étendra sur l'année 2022.

+ Consolidation d'une base de données des adhérents des membres de l'UFISC et identification des personnes ressources dans chaque région pour jouer un rôle d'interface et faciliter la circulation des informations et les mises en relation, aux différentes échelles de territoires.

→ Lancement d'une démarche d'appui aux projets culturels de territoires ruraux

Dans la continuité de ces démarches de sensibilisation et de mobilisation des acteurs et de leurs partenaires publics et de la démarche spécifique « AJITeR par la culture ! », cette démarche d'appui a été lancée, en partenariat avec l'ANCT, à l'automne 2021. Elle se déploiera jusqu'à fin 2022 autour de plusieurs axes de travail :

- L'identification, le déploiement et l'animation d'un réseau de capacités composé d'acteur-riche-s et structure de l'accompagnement et de l'ingénierie autour des projets culturels de territoires (réseaux de collectivités et d'acteur-riche-s / structures culturelles et artistiques et de l'ESS, chercheur-euse-s, consultant-e-s et structures spécialisé-e-s...).
- Un travail en continue de sensibilisation, de veille et de création / mise à disposition de ressources (webinaires, site Internet dédié, newsletter, fiches pratiques, réunions thématiques...).



COOPERATION

*PROMOUVOIR ET
ACCOMPAGNER LES
PRATIQUES DE
COOPÉRATION*

4/ Coopération à l'échelle européenne avec le chantier COOPTERR

Le projet COOPTERR est un projet européen Erasmus +, qui réunit 6 partenaires (le RIPESS Europe, Largo Residencias, Solidarius Italia, le CRIES, Fekete Sereg et l'UFISC) autour des questions de pratiques de coopération territoriale par la culture et l'économie solidaire.

Le projet est piloté par l'UFISC. L'objectif global du projet est d'identifier, à travers des visites de terrain et des temps de formation en Europe, des initiatives et les compétences clés nécessaires à la mise en œuvre d'une coopération territoriale.

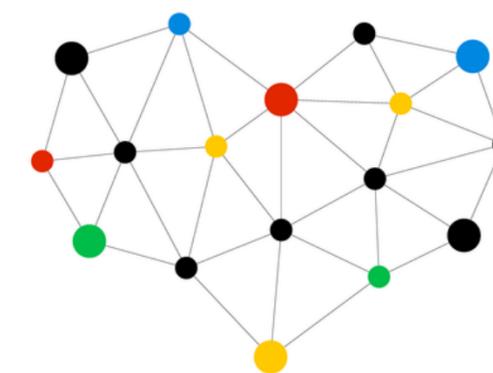
Ces temps de formation et d'échange de bonnes pratiques sur la coopération par la culture se déclinent à travers :

- 6 activités de formation (visites entre partenaires) : formations de terrain, évaluations entre pairs, pour améliorer collectivement les pratiques de coopération territoriale.
- 4 réunions transnationales (réunions de coordination) pour co-construire des outils et méthodologies, à essayer largement à la fin du projet.
- 1 fil rouge : les Capitales européennes de la culture qui se tiendront sur les territoires de certains partenaires.

En 2021, plusieurs temps d'échanges ont été organisés :

- Une formation « Former aux pratiques de coopération territoriale par la Culture et l'Economie Sociale et Solidaire » organisé par l'Ufisc en deux temps : une première session en virtuel au printemps, en présence notamment d'Anne-Christine Micheu (ministère de la Culture), Laurence Cassaignard (Grand Rue), Rémi Giachetti (Chambre d'Eau), Bertrand Krill (SYNAVI) et Maria Cristina Mastrangeli (RAVIV), et la deuxième session sous forme d'un parcours d'ateliers organisé lors de POP MIND en octobre 2021 à Orléans (France) ;
- Une formation organisé par Largo Residencias en juillet 2021 à Lisbonne (Portugal) ;
- Une réunion transnationale organisé par Largo Residencias en décembre 2021 Lisbonne (Portugal).

Le projet COOPTERR se poursuit sur l'année 2022.



COOPTERR

Education in Territorial
Cooperation Practices
through culture and social
and solidarity economy

FABRIQUER DU COMMUN : POP MIND 2021

« Cultures, communs et solidarités, un nouvel imaginaire pour ranimer nos sociétés »

a constitué le fil rouge de la 5ème édition de POP MIND, accueillie du 5 au 7 octobre 2021 à Orléans, au 108, lieu collectif d'expérimentation artistique et culturelle

- 24 temps forts, conférences, tables rondes ou ateliers
- 300 participant·e·s uniques
- 85 intervenant·e·s, issu·e·s du champ de la recherche, du secteur artistique et culturel, des dynamiques d'économie solidaire ou encore de la coopération internationale
- 1 rond-point des alternatives numériques proposant des animations sur les 3 jours
- 3 lieux partenaires en plus du 108 (Astrolabe, CDNO, Théâtre)
- 2 partenariats presse (Profession Spectacle et Nectart)



Le copil POP MIND était composé de 8 organisations locales, 21 organisations nationales, 9 organisations européennes.

- Radio POP'UP en podcast : <https://soundcloud.com/radiocampus/radio-pop-up-pop-mind>
- Le site de POP MIND : <https://www.pop-mind.eu/>
- Le programme 2021 : <https://www.pop-mind.eu/programme-3/>
- La déclaration de sortie : <https://www.pop-mind.eu/wp-content/uploads/2021/11/POP-MIND-2021-DECLARATION-DE-SORTIE.pdf>